**Propriétés des droites parallèles et perpendiculaires**

1) Exercice guidé :

Observer la figure et prouver que les droites (SU) et (TE) sont parallèles.

➀ Ce que l’on sait grâce aux codages.

➁ C’est la propriété du cours.

➂ C’est la réponse à la question.

Pense à rédiger toutes ces démonstrations en trois étapes !





*Solution* :

➀ On sait que : (SU) ... ( … ) et ( … ) … (ST).

➁ Or si deux … sont …… à une … …… … , alors elles sont … entre elles.

➂ Donc : ( … ) ….. ( … )

2) Exercice n°1 :

**a)** Tracer une droite (RS).

**b)** Tracer la droite (*d*1) perpendiculaire à (RS) et passant par R.

**c)** Tracer la droite (*d*2) perpendiculaire à (RS) et passant par S.

**d)** Prouver en trois étapes que les droites (*d*1) et (*d*2) sont parallèles.

|  |  |
| --- | --- |
| Dessin | Raisonnement |
|  |  |



3) Exercice n°2 :

Observer cette figure.

**a)** Citer les droites perpendiculaires.

**b)** Quelles droites sont parallèles ? Justifier la réponse.

**c)** Pourquoi ne peut-on pas affirmer que les droites (TE) et (OC) sont parallèles ?